

Aux membres de la Caisse Desjardins Du Lac-Memphrémagog

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog a récemment adopté un profil collectif enrichi et déterminé des cibles de compétence et de représentativité de ses membres. Cette démarche permet à la Caisse de faire un appel de candidatures en fonction de critères précis afin d'enrichir la composition de son conseil.

En préparation de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le 16 avril 2019, le conseil d'administration lance dès maintenant un appel de candidatures en vue de pourvoir **six (6)** postes d'administrateur. Les candidats doivent être membres de plein droit de la Caisse à la date de l'assemblée générale et avoir un domicile, résider ou travailler dans le territoire des groupes suivants⁽¹⁾ :

- **2** postes pour le groupe **D**: administrateurs provenant du territoire de l'ancienne Caisse Desjardins de Stanstead;
- **1** poste pour le groupe **A**: administrateur provenant du territoire de l'ancienne Caisse populaire d'Eastman;
- **1** poste pour le groupe **C**: administrateur provenant du territoire de l'ancienne Caisse populaire Desjardins de Sainte-Catherine-de-Hatley;
- **2** postes au suffrage **universel**: province du Québec.

De plus, le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de candidats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants ⁽²⁾:

- détenir une ou des compétences parmi celles-ci : expérience-membres/clients, gestion financière, gestion d'entreprise, coopération, comptabilité, gouvernance;
- 3 hommes et 3 femmes afin de maintenir la parité au conseil;
- groupes d'âge : 1 personne entre 18 et 34 ans, 2 personnes entre 35 et 49 ans, 2 personnes entre 50 et 64 ans et 1 personne de 65 ans et plus;

Pour connaître les conditions d'éligibilité, consultez la *Trousse d'information pour les candidats à la fonction d'administrateur* accessible sur le site Internet de la Caisse à l'adresse suivante : desjardins.com/caissedulacmemphremagog.

Vous pourrez également obtenir le formulaire d'avis de candidature, dont l'usage est obligatoire en vous présentant dans un établissement de la Caisse. La date limite pour déposer votre candidature est le **14 février 2019 à 19h**. Prenez note que votre candidature ne pourra être acceptée après cette date ni lors de l'Assemblée générale annuelle.

Veillez transmettre votre formulaire d'avis de candidature à : Karine Lacasse, adjointe aux directions, par courriel à karine.lacasse@desjardins.com ou directement à la Caisse au 230, rue Principale O, Magog.

Maxime Ferland,
Président du Conseil d'administration

⁽¹⁾ **La représentativité des administrateurs par groupes pourrait être différente puisqu'une modification au *Règlement intérieur de la caisse* (RIC) sera recommandée par le conseil d'administration lors de la tenue de l'assemblée générale en vue d'en abroger l'Annexe A afin que les postes d'administrateurs ne soient plus divisés par groupes. Le tout sous réserve de son adoption.**

⁽²⁾ **Toute candidature sera considérée, et ce, malgré les critères recherchés.**